

Conseil Municipal du lundi 27 Mars 2017

Déclaration préliminaire du Maire

Avec le Conseil Municipal de ce soir s'achève la première moitié de notre mandat.

Afin de conclure dans la convivialité et de vous remercier de votre investissement dans vos fonctions, je vous proposerai, à l'issue de nos débats, de prendre le verre de l'amitié.

Que de chemin parcouru déjà depuis notre installation le 28 mars 2014 !

Sans vouloir dresser un bilan exhaustif, permettez-moi de rappeler en quelques mots combien ont compté pour nos administrés les principales actions menées à ce jour :

- Les excellentes conditions de scolarisation de nos enfants mises en œuvre en étroite partenariat avec les enseignants et les parents, auxquelles s'ajoutent une gestion de qualité des services périscolaires de cantine et de garderie proposés ainsi qu'une offre d'activités en TAP attractive**
- La réalisation tant attendue de la signalétique communale et celle de nos zones commerciale et artisanale**
- La rénovation de notre port communal, celle de la salle François Cachoud et la création d'un cheminement piétonnier en balcon sur le lac, que beaucoup nous envient**
- L'informatisation et les aménagements apportés à nos cimetières ainsi que l'attention quotidienne portée à nos bâtiments et à notre voirie communale**
- Une information transparente qui s'appuie sur un site internet moderne et des vecteurs de communication adaptés à nos moyens**
- Enfin, les Saint-Albanais savent aujourd'hui pouvoir trouver en Mairie l'écoute et la qualité de service qu'ils appelaient de leurs vœux**

Nous abordons la seconde partie de ce mandat avec deux nouveaux challenges pour lesquels je vous demande d'être acteurs du changement à mes côtés.

Il s'agit du réaménagement global de notre Cœur de village, qui va entrer en phase de maîtrise d'œuvre, et de la révision, devenue incontournable, de notre PLU avant son transfert au niveau communautaire.

Je sais pouvoir compter sur vous et je vous en remercie dès à présent.